

**JEAN-BAPTISTE BOBE-MOREAU,
PREMIER PHARMACIEN EN CHEF DE LA MARINE**

Jean-Baptiste Bobe-Moreau est un personnage singulier, on pourrait dire hors normes. Chirurgien, médecin, pharmacien, professeur de chimie et de botanique, esprit curieux et chercheur, ce professionnel de talent, auteur de nombreuses publications médicales au premier rang desquelles il faut placer son mémoire sur la vaccine publié en 1801, responsable d'heureuses initiatives dans l'aménagement du nouvel hôpital maritime inauguré en 1788, cofondateur à Rochefort en 1806 d'une Société littéraire, l'homme ne peut laisser indifférent. C'est pourtant quelqu'un de controversé et c'est là indubitablement une source complémentaire d'intérêt. Controversé, il l'a été d'abord pour ses professions de foi jacobines et sa participation active à l'agitation révolutionnaire locale même si celle-ci fut compensée par des interventions de protection courageuses envers certains nobles et des prêtres réfractaires. Controversé, il le fut aussi pour les avantages en matière d'avancement qu'il obtint grâce à son attitude zélée au moment de la Révolution puis par la « souplesse » dont il fit preuve en épurant la Société populaire de Rochefort après le 9 Thermidor, avant de devenir bonapartiste puis fervent royaliste. Controversé encore pour son caractère ombrageux et caustique qui lui valut un certain nombre d'inimitiés dont la plus célèbre fut naturellement celle de Lesson. C'est surtout d'ailleurs le grave différend survenu entre ces deux hommes - étalé sur la place publique en 1837 sous forme de publications écrites contradictoires (au demeurant fort utiles pour l'histoire du Service de santé de Rochefort à l'époque) – qui attira l'attention sur Bobe-Moreau. Cependant, à ce propos, on peut déjà dire que le caractère systématique et partial des acerbes et excessives critiques de Lesson enlève à ces dernières beaucoup de crédibilité. Elles ont pourtant contribué à donner de Bobe-Moreau une image négative qui a été reprise ensuite par plusieurs historiens locaux. Certes, son passé révolutionnaire ne plaide pas en sa faveur et l'exécution de Déchezeaux laissera une large zone d'ombre sur le personnage mais il serait sans doute dommage de rester crispé sur cette douloureuse période, si terrible soit-elle.

Antoine Duplais Destouches a donné dès 1888 un excellent article intitulé « Bobe-Moreau et les premiers essais de la vaccine en Saintonge ». Ce travail constitue une référence et nous nous en sommes largement inspirés. Toutefois, avec le recul du temps, il nous a paru utile de reconsidérer le parcours de cet étrange officier de santé, à travers des témoignages rapportés par Bobe-Moreau lui-même et reproduits dans la thèse médicale de Annabel Tollard « Un différend rochefortais entre les chirurgiens navigans, Jean Bobe-Moreau et René-Primevère Lesson, en 1837 » soutenue à Nantes en 1983 sous la direction du regretté Professeur J.-P. Kerneis. Ceux-ci peuvent en effet donner un éclairage quelque peu différent mais de toutes façons, malgré ses vicissitudes et ses erreurs, le personnage de Bobe-Moreau vaut sans doute mieux que ce que Lesson a laissé entendre. Nous allons essayer de faire la part des choses.

Les débuts de carrière

Jean-Baptiste Bobe est né le 6 mars 1761 à Poitiers, paroisse Saint-Cybard. Il est le fils de François Bobe, perruquier de son état, et de Marie-Anne Vallet. Il fait ses premières études

dans sa ville natale avant de les compléter dans une pharmacie puis à l'hôpital militaire de La Rochelle.

Il avait trois frères, François-Olivier, l'aîné, né en 1760, qui deviendra prêtre, le cadet Jean, et le dernier, Pascal-Alexis, né en 1771, pharmacien de deuxième classe à Rochefort lorsqu'il sera tué en duel, transpercé d'un coup d'épée, vers 1804. Ces garçons furent élevés par les religieux de Poitiers. Bobe avait aussi une sœur, mariée à un nommé Servant, débitant de tabac sur la place Notre-Dame à Poitiers.

Le 1^{er} juin 1782, à l'âge de 21 ans, Bobe entre à l'École de chirurgie du port de Rochefort comme aide-chirurgien auxiliaire. Le directeur en est encore Gaspard Cochon-Dupuy, premier médecin, puisque celui-ci ne décédera qu'en 1788. Bobe restera affecté au port de Rochefort du 1^{er} septembre 1782 au 30 septembre 1788 avec le grade de second chirurgien auxiliaire. Au cours de cette période il embarque sur la gabarre *Le Pérou* pendant près de 9 mois (du 19 septembre 1783 au 15 juin 1784) puis sur le bâtiment *Le Chien de Chasse* durant un peu moins de 6 mois (du 10 novembre 1784 au 4 mai 1785). Il aurait participé alors à une expédition aux Antilles, où il se serait initié à la flore et à la faune des Caraïbes, mais ce n'est sûrement pas sous l'amiral de Grasse comme il a été écrit puisque celui-ci fut fait prisonnier à la bataille des Saintes en avril 1782.

En 1783, avant son embarquement, il passe le concours, classique dans le Service de santé, qui servait à nommer aux places vacantes, dans les différents grades, les chirurgiens les plus méritants. Au terme des épreuves, le jury propose bien « de retenir en qualité de second [chirurgien] surnuméraire ce sujet instruit en chirurgie et particulièrement en chimie et en pharmacie [...] qui pourra par la suite faire un démonstrateur essentiel à l'instruction des élèves » mais cette suggestion n'est pas retenue. Le même concours, organisé en 1785, ne lui est pas davantage favorable malgré les appréciations élogieuses des juges.

Bobe ne recevra en fait le brevet de second chirurgien entretenu que le 1^{er} octobre 1788 avec les appointements de 800 livres. L'École de chirurgie a changé alors depuis peu de directeur. C'est maintenant Pierre-Jacques-Thomas Cochon-Duvivier qui préside aux destinées de l'institution. Il a succédé dans cette fonction à son cousin, Gaspard Cochon-Dupuy, décédé le 7 janvier 1788. Par ailleurs le nouvel hôpital, conçu par Toufaire, vient juste d'être mis en service, depuis le 6 juin de cette même année 1788.

On perd ensuite Bobe un peu de vue mais on sait qu'il passe les deux premières années de la Révolution à Paris - où il poursuit ses études de médecine après en avoir reçu l'autorisation de l'inspecteur Poissonnier - sans avoir semble-t-il participé directement aux événements. Le 10 septembre 1790, il soutient sa thèse de doctorat en médecine à la Faculté de Reims, dédiée au Secrétaire d'Etat à la Marine, le comte de La Luzerne. Constituée de seulement 8 pages, rédigée en latin, cette thèse est en fait la réponse à la question pertinente de son examinateur Jean-Baptiste Caqué : « *An curandis morbis, quam saepissime, frigida caeteris potionibus anteponenda sit aqua?* ». En tout cas il obtient son diplôme et, fort de son succès, revient à Rochefort, paré du titre de docteur en médecine qu'il est le seul chirurgien du port à pouvoir arborer.

Embarqué ensuite sur la flûte *Le Dromadaire* le 11 août 1791, il sera débarqué à Toulon le 28 novembre suivant pour raison de santé mais ne reviendra à Rochefort, convalescent, qu'au printemps 1792. La Convention proclamera la République le 21 septembre de cette même année.

Bobe-Moreau et la Révolution

Bobe semble alors rapidement conquis par les idées révolutionnaires et lie des amitiés avec quelques uns des principaux activistes dont le médecin J. Poché-Lafond. Il intervient

volontiers au *Club des Amis de la Constitution*, affilié aux Jacobins de Paris, qui a pour but de « répandre la Vérité et de défendre la Liberté ». Ce club sera à l'origine de la *Société populaire* dans laquelle il se laisse finalement entraîner. Après un séjour dans sa famille à Poitiers, il est envoyé au printemps 1793 visiter les invalides de la Marine dans les quartiers Nord et Ouest de Rochefort mais, à cause de la guerre de Vendée, il est retenu un certain temps à l'île de Ré avant de pouvoir retourner à Rochefort au début de l'été.

La ville, comptant 16 800 habitants, est alors en pleine effervescence. La *Société populaire* règne en maître et s'impose à la municipalité mais l'autorité réelle appartient au *Comité de surveillance*, créé à Rochefort le 27 mai 1793 et renouvelé le 19 octobre avec l'apport de « bons patriotes ». Les Comités de surveillance, constitués en mars 1793, étaient en principe chargés de dresser la liste des « ennemis de la République » tandis que les Sociétés populaires, affiliées aux Jacobins, avaient plutôt pour mission d'épurer les administrations. A Paris, le Comité de Salut public avait été institué le 6 avril 1793 et le Tribunal révolutionnaire siégeait depuis le 10 mars.

Les représentants du peuple envoyés en mission par la Convention, Laignelot et Léquinio, arrivent à Rochefort le 9 septembre 1793, munis des pleins pouvoirs. Ils font aussitôt régner la terreur et le tribunal révolutionnaire, mis en place dès le 29 octobre 1793, condamne des dizaines de personnes à l'échafaud. On constitue aussi des commissions, dotées de fonctions précises, dont les membres sont choisis dans les Sociétés populaires.

C'est alors qu'en novembre 1793 Bobe est désigné pour siéger dans une de ces commissions, composée de 4 membres, qui va être chargée d'aller arrêter à l'île de Ré le conventionnel Déchezeau. Celui-ci sera exécuté peu après, le 17 janvier 1794. Selon Lesson, Léquinio et Laignelot aurait décerné à Bobe le surnom de « Agricola, le vivificateur de l'opinion publique » mais cette dénomination, qui figurerait dans les archives du Contrôle de la Marine, n'a pu être retrouvée. Accusé de zèle, Bobe niera plus tard toute participation volontaire à ces excès et se posera même en victime du contexte de l'époque. Dans sa publication « Avertissement du Docteur Bobe-Moreau » du 28 juin 1837, conservée à la Bibliothèque de l'Ancienne Ecole de Médecine Navale à Rochefort, Bobe-Moreau prétend avoir été en fait entraîné par des amis et en particulier par J. Poché-Lafond, déjà cité, ardent révolutionnaire, membre du Comité de surveillance. A signaler en passant que ce dernier était devenu premier médecin en 1792 en remplacement du médecin Michel Bruslé, destitué pour « incivisme ».

A vrai dire plusieurs autres interpellations étaient prévues sur place, à Ré, après l'arrestation de Déchezeau mais l'intervention de Bobe aurait permis d'écarter le danger. Il raconte lui-même que, dès le lendemain de cette arrestation, le chef de la commission se rendit dans la commune de Sainte-Marie et y encouragea les dénonciations. L'un des habitants accusa alors l'un de ses voisins mais Bobe s'éleva contre cet arbitraire et quand on lui fit remarquer que l'accusé était un noble, chevalier de Saint-Louis, négligeant l'objection, il persista à le défendre et réussit à le soustraire à la vindicte populaire. Nous n'aurions peut-être pas rapporté les faits s'ils émanaient des seules affirmations de Bobe mais nous disposons d'une lettre de reconnaissance de l'intéressé, un nommé Lecercler, datée du 11 juin 1808, que nous reproduisons ici : « Monsieur, je me rappelle toujours avec reconnaissance qu'en l'an 1793 vous prîtes intérêt à la position dans laquelle je me trouvais alors. C'était l'époque des grandes secousses et l'injustice devenait une suite de l'irréflexion. J'étais prêt d'en éprouver tous les mauvais effets : vous montâtes à la tribune, vous parlâtes en ma faveur et ma tranquillité fut assurée. Cette situation de ma vie m'est souvent présente et je vous en rends grâce. Votre obligeante disposition, Monsieur, [...]. J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur ».

Bobe raconte qu'il intervint ensuite, encore avec succès, pour dissuader les notables de la même commune de Sainte-Marie de dénoncer leur curé, coupable à leurs yeux d'avoir continué ses fonctions sacerdotales. A Saint-Martin, il fit rendre la liberté à un chirurgien, père d'une religieuse, qu'un confrère concurrent, activiste révolutionnaire notoire, avait fait enfermer au corps de garde. Toujours à Saint-Martin, il s'opposa au sein de la commission à la destitution du capitaine du port poursuivi par celui qu'il avait contraint à débarrasser le quai de ses matériaux.

D'autres expressions de gratitude ont été trouvées au sujet de Bobe, émanant de religieux et de religieuses, pour son comportement humain envers les condamnés à la déportation en 1794, tant à l'hôpital que sur les pontons *Les Deux Associés* et *Le Washington*. En effet le Comité de Salut public, dans son arrêté du 25 janvier 1794, avait prescrit de conduire à Rochefort les prêtres réfractaires en instance de déportation vers la Guyane. Or le typhus sévissait à bord du navire *Les Deux Associés* sur lequel étaient entassés quelque 800 prêtres. Bobe intervint alors auprès de ses collègues du Comité de Salubrité navale pour provoquer une inspection. Celle-ci fut effectuée par le chirurgien Vivès qui constata un tel désastre que le Comité parvint à obtenir le débarquement des déportés malades.

Sœur Fournier, dans sa lettre du 10 février 1816, dira : « Nous n'avons qu'à louer Mr Bobe-Moreau des soins affectueux et des services qu'il a rendus aux malades qu'il a traités dans nos salles, surtout à une époque bien déplorable, 1794, lorsqu'elles renfermaient beaucoup d'ecclésiastiques vénérables, condamnés à la déportation ». A la même époque, l'aumônier des Dames Hospitalières manifeste également sa sympathie : « Je désire que cette petite pièce, que les sœurs vous envoient et qu'elles vous doivent à titre de justice et de reconnaissance pour tous les soins que vous leur avez rendus en santé et en maladie, contribue réellement à faire taire vos ennemis et à détromper ceux qui ont été prévenus contre vous ».

Nous rapporterons encore la lettre d'un évêque (non nommé) en date du 18 avril 1826 : « Je n'ai point oublié les services que vous avez bien voulu me rendre à Rochefort pendant mon noviciat de déporté. J'en ai encore le cœur touché de la reconnaissance la plus sincère et j'en ai souvent entretenu [...]. Combien vous avez été bon pour moi et humain pour les autres déportés ! ». Bobe se manifesta enfin en faveur de plusieurs familles nobles. C'est ainsi que grâce à un certificat, cosigné par Mr Clénot père, il obtint l'élargissement de Mr de Tilly, officier de Marine, qui avait été placé en détention avec son épouse et ses filles.

Alors que penser ? D'abord il paraît difficile de mettre en doute ces témoignages, apparemment sincères, émanant de personnes crédibles. Bobe prétend même dans son « Avertissement » avoir été désigné contre son gré dans cette commission responsable de l'arrestation de Déchezeau mais ses idées jacobines et son engagement dans la Société populaire locale comportaient naturellement des risques évidents de dérapage. Pour autant peut-on imaginer qu'il ait cautionné son exécution ? Cela paraît invraisemblable. En fait, si Bobe-Moreau a participé activement au débat d'idées et au mouvement révolutionnaire à Rochefort, s'il s'est laissé entraîner par ses fréquentations politiques, les témoignages précédents peuvent faire penser que, réalisant l'ampleur des excès, il ait voulu ensuite en atténuer la rigueur dans la mesure de ses moyens. Quel est donc le véritable Bobe-Moreau ? Entraîné puis repent ? Il est bien difficile de trancher mais on peut se poser la question. Il semblerait qu'on puisse quand même pour le moins lui accorder le bénéfice du doute.

Pourtant d'autres faits sont troublants et on ne peut nier qu'il ait profité de son engagement politique. En effet, le grade de pharmacien en chef venant d'être créé par le nouveau régime (qui permettait à son titulaire de siéger au Conseil de Santé aux côtés du premier médecin et du premier chirurgien en chef), Bobe-Moreau fut aussitôt nommé à ce poste de pharmacien en chef (dépêche du 27 juillet 1793, signée Deshaie), directement, « sans grades intermédiaires [en égard] aux services qu'il avait rendu à l'humanité ». On ne peut être plus clair. Ses

appointements étaient de 3 000 francs (4 800 pour le premier médecin). Certes ses connaissances en physique, en chimie et en pharmacie lui permettaient de briguer la fonction mais les modalités mêmes de la nomination ne laissent aucun doute sur sa nature. Mais ce n'est pas tout. Le 12 octobre 1793, il fut nommé de plus médecin extraordinaire à l'hôpital de Rochefort, fonction qu'il exercera d'ailleurs jusqu'au 12 Floréal an VI (1^{er} mai 1798), tout en conservant les prérogatives de pharmacien en chef.

On dit qu'après le 9 thermidor de l'an II (27-28 juillet 1794) Jean-Baptiste Bobe sut évoluer à juste propos. C'est probable. En tout cas, alors qu'il était devenu à ce moment là le président de la *Société Populaire* de Rochefort, en novembre 1794, à l'arrivée du Représentant Blutel, choisi parmi les modérés, il expulsa de la dite Société les nommés André, président du tribunal révolutionnaire, Hugues, le procureur, et son assistant, Lebas, mais aussi Rossignol, Valade, Grivet, membres du Comité de surveillance et jurés du tribunal révolutionnaire, et même son ancien ami et confrère Poché-Lafond aussi membre du Comité de surveillance. La *Société populaire* ainsi réorganisée adopta une nouvelle devise « Guerre aux terroristes - Paix à la Vertu et Justice pour tous ». C'est alors qu'il aurait pris le nom de Bobe-Moreau pour essayer de brouiller les cartes et faire oublier son passé. De toutes façons il apporte là la preuve qu'il savait s'adapter aux situations nouvelles.

Le pharmacien Bobe-Moreau

Nommé pharmacien en chef en juillet 1793, Bobe exerça donc conjointement la fonction de médecin extraordinaire à partir du mois d'octobre 1793 jusqu'en avril 1798 avec d'ailleurs un talent certain et une compétence reconnue. Il gagna alors, en soignant aussi bien les grands chefs de la Marine que le petit personnel militaire ou civil et leurs familles, la réputation d'un excellent médecin au dévouement exemplaire. Comme nous le verrons de nombreux témoignages vont dans ce sens. Nous citerons simplement ici celui, en novembre 1815, du commissaire de la Marine Millet (employé au détail des hôpitaux entre 1782 et 1798) : « Durant le temps où Mr Bobe-Moreau a servi en qualité de chirurgien de la Marine, de 1792 à 1793, il a constamment mérité la confiance et les éloges de ses chefs; appelé aux fonctions de médecin de marine, il les a remplies jusqu'en 1798 avec un zèle et une assiduité dignes d'exemple ». Il était paraît-il à cette époque le médecin le plus qualifié, en particulier pour le traitement des fièvres périodiques paludéennes.

Le 2 mai 1798 Bobe-Moreau est promu premier pharmacien en chef. Il ne s'occupera plus désormais que du service de la pharmacie qu'il conservera jusqu'à sa mise à la retraite le 31 décembre 1815. A l'exception d'un court épisode en octobre 1794, après thermidor, quand le Conseil supérieur de santé le remplaça par un pharmacien de l'armée de terre, un certain Parmentier, en le rétrogradant à la première classe des pharmaciens. Cette décision était sans doute liée à ses prises de position pendant la Terreur mais Bobe n'en donne lui-même aucune explication. En tout cas, devant ses protestations, le Conseil nuança sa position mais subordonna sa réintégration à une justification de son aptitude à remplir son emploi. Pour ce faire, il adressa au Maire de Rochefort deux plis cachetés renfermant les questions auxquelles Bobe était tenu de répondre. Il lui fallut bien s'exécuter. La première série de questions portait sur les fumigations, la thériaque et les différentes classes de pharmaciens militaires. La seconde série avait trait aux substances absorbantes employées en médecine et aux substances minérales métalliques avec leurs applications thérapeutiques. Bobe précise : « Mes réponses exigèrent 12 heures de travail; je les remis également à Monsieur le Maire qui les cacheta et se chargea de les envoyer ». Le procédé était - on en convient - plutôt humiliant mais l'épreuve donna satisfaction et l'intéressé retrouva aussitôt son titre et sa fonction.

On peut se demander pourquoi ce chirurgien, devenu ensuite médecin, compétent, doué et intelligent, prédestiné à une belle carrière dans cette voie, choisit la pharmacie. Lui-même a

affirmé avoir voulu promouvoir cette science - devenue indispensable aux médecins et aux chirurgiens - au niveau des autres disciplines considérées comme plus prestigieuses. Mais Quoy dans ses Mémoires inédits écrit : « Voyant que dans la filière médicale il n'avancerait pas assez vite, il entra dans la lignée pharmaceutique qui manquait de sujets et arriva promptement au premier grade ». Peut-être !

Le même Quoy dira encore, toujours dans ses Mémoires inédits, que Bobe-Moreau participait très peu aux réunions de travail du Conseil de santé, où il siégeait de droit, « ayant toujours maille à partir avec ses confrères ». Mais la place de pharmacien au sein de ce Conseil n'était pas non plus toujours facile à tenir compte tenu des rivalités et des préjugés.

Précisément, le 4 février 1811, Bobe s'adresse à ses collègues du Conseil de santé pour tenter de réhabiliter la discipline pharmaceutique, selon lui délaissée. Il insiste sur la nécessité pour les chirurgiens embarqués d'avoir de solides connaissances en pharmacie et déplore que le service de celle-ci soit boudé par les élèves et souvent sous-estimé par l'encadrement.

Le 20 avril 1831, dans une lettre au secrétaire d'Etat à la Marine, Bobe-Moreau rappellera la raison de son choix de la carrière pharmaceutique : « J'aspirais à être médecin de la Marine. Ici les écoles étaient privées de l'enseignement de la chimie, de la matière médicale et autres sciences accessoires. Dédaignant la vaine gloriole des préséances, je choisis la plus nécessaire : je fus pharmacien en chef ».

Enfin, en 1837, dans sa « Réfutation », il terminera sa prestation sur une véritable profession de foi concernant la formation des pharmaciens, rappelant l'idée « qu'il faut unir dans les mêmes études tous les officiers de santé de la marine ». Ajoutant même : « Par le savoir et lorsqu'ils seront reçus docteurs, les pharmaciens pourront conquérir dans les Conseils de santé les prérogatives dont l'esprit de clique (*sic*) les a dépouillés. Sinon, ils se rangeront parmi les apothicaires boutiquiers ».

Le professeur Bobe-Moreau : travaux et publications scientifiques

Parallèlement à ses fonctions de médecin et de pharmacien, Bobe-Moreau exerça celles de professeur durant 24 ans. Déjà dès 1787 il avait été chargé de faire un cours d'anatomie sur le système lymphatique mais c'est en 1791 qu'il devint officiellement professeur de chimie avant d'être nommé professeur de botanique en 1793 à la suite de J. Poché-Lafond. Il enseignera ces deux disciplines à l'Ecole, botanique et chimie, jusqu'à la fin de l'année 1815 c'est à dire jusqu'à sa retraite. A signaler en passant qu'en 1799, à l'âge de 38 ans, il avait appris le grec pour mieux se familiariser avec les termes techniques utilisés en sciences naturelles.

Dans ses cours de botanique, Bobe-Moreau insista d'emblée sur l'indispensable connaissance de la botanique que devaient acquérir les élèves chirurgiens pour l'exercice de la médecine. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans sa "Réfutation" dont nous reparlerons un peu plus loin : « A la description des genres succédait sur le terrain la démonstration des espèces. L'indication des propriétés médicinales des plantes offrait un vaste champ à l'enseignement de la thérapeutique [...]. Nous démontrâmes les rapports que la nature a établis entre les propriétés médicinales des plantes et leur caractère botanique [...]. Contre l'opinion des auteurs modernes de thérapeutique, nous conservions aux plantes les vertus spéciales qui les distinguent ».

Par ailleurs, après avoir eu recours au microscope pour étudier les vaisseaux des plantes, il créa à Rochefort un cours de physique des végétaux, comme il l'indique dans la même source : « Unissant à la nomenclature des parties des végétaux et de leurs formes variées la connaissance des vaisseaux qui entrent dans leur composition, nous démontrions ces vaisseaux à l'aide du microscope puis, appliquant à ces êtres organisés les lois de la

physiologie et celles de la chimie, nous osâmes faire un cours de physique des végétaux ». A vrai dire jusque là aucun ouvrage n'avait abordé le sujet et cette matière n'était pas encore enseignée au Jardin des Plantes à Paris. L'Ecole de Rochefort accomplit donc une première dans ce domaine.

En 1793, fut publié à Rochefort un livre intitulé « Catalogue des plantes du jardin botanique de Rochefort suivant les caractères des fleurs et des fruits, conformément à la méthode de Tournefort, avec mention de leurs principales propriétés médicinales ». Cet ouvrage de 237 pages, destiné aux élèves de l'Ecole de chirurgie de Rochefort, dénombrait 662 plantes réparties entre les 22 classes de ladite classification. Attribué à Poché-Lafond, il semble que Bobe-Moreau ait largement contribué à la rédaction de ce travail.

C'était, nous dit-on, un professeur zélé et consciencieux dont les cours étaient vivants et animés, enrichis de démonstrations et d'expériences, marqués de cet « esprit » qui semble le caractériser. Quoy évoque ses qualités dans ses Mémoires inédits (Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, t. XXVII, n° 2) : « C'était le seul professeur qui fit d'une manière régulière ses cours de chimie l'hiver et de botanique l'été. Il parlait bien et s'exprimait d'une manière claire et lucide. C'était sans contredit l'homme le plus instruit, le plus spirituel et en même temps le plus malin de tout le corps ».

Amédée Lefèvre, qui sera directeur du Service de Santé à Rochefort en 1854, soulignera aussi cette « aptitude remarquable à l'enseignement que possédait Bobe-Moreau ».

Dans le domaine scientifique, Bobe-Moreau publia plusieurs travaux :

- D'abord il fit paraître à Rochefort, en 1798, un *Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la République Française*.

- Également en 1798, il livra une traduction de *Ratio medendi*, œuvre de Maximilien Stoll, professeur de médecine pratique à l'hôpital de Vienne, qu'il appréciait tout particulièrement. Dans cet ouvrage, rédigé en latin, Stoll faisait part de son expérience acquise à partir des observations de malades et des vérifications de cadavres au cours des années 1775 et 1776.

La traduction réalisée par Bobe, intitulée *La Médecine*, était composée de 3 volumes (404 pages pour le premier, 491 pour le second et 444 pour le troisième). Elle fut imprimée à Rochefort mais, selon Quoy, par suite de démêlés avec le libraire, l'ouvrage ne put jamais paraître et seule la bibliothèque de l'hôpital en posséda un exemplaire. Sur celui-ci il est rajouté à la main « Don du citoyen Bobe-Moreau, le traducteur et pharmacien en chef, an IX, 3 vol in 8° ». A ce sujet, on rapporte qu'un étudiant irrévérencieux aurait placardé sur la vitrine cette appréciation personnelle : « Stoll, de grand qu'il était, entre les mains de Bobe, est devenu cornet... ».

- Par la suite, ayant pris connaissance, dans les *Annales de chimie* du 30 brumaire an VIII (21 novembre 1799), d'un article de Pictet relatant les inoculations de la petite vérole des vaches réalisées en Angleterre par Pearson et l'introduction de cette méthode à Genève par Odier, Bobe écrivit aussitôt à ce dernier pour se procurer des souches. Il reçut ainsi, le 7 germinal an VIII (28 mars 1800), des fils imprégnés de virus de la 11^{ème} génération genevoise à partir desquels il put réaliser sur place les premiers essais d'inoculation de la vaccine par la méthode de Jenner. Le 13 germinal an IX (3 avril 1801), Bobe-Moreau publia le résultat de ses propres expérimentations à Rochefort, chez Jousserand, dans un mémoire de 33 pages intitulé « Mémoire sur la vaccine ou Instruction destinée à faire connaître la vaccine, les moyens de la propager et les variétés qu'elle avait présentées ». Ce travail sera diffusé par le préfet de la Charente Inférieure Guillemardet et retiendra toute l'attention du monde scientifique de l'époque. Il fut par ailleurs aussitôt adressé à l'amiral Bruyxx, commandant l'armée navale à Rochefort, le 11 germinal an IX (1^{er} avril 1801), dans le but de faire adopter la

méthode pour soustraire les équipages au danger des épidémies de variole à bord des vaisseaux mais cette proposition ne fut point accueillie et il fallut attendre 1817 pour que la marine appliqua l'obligation légale de la vaccination jennérienne.

Comme on voit, Bobe-Moreau était donc non seulement attentif aux informations et aux nouveautés scientifiques mais aussi pourvu de grandes qualités de chercheur et d'expérimentateur associées à un indéniable savoir-faire scientifique. Il est encore à noter que les premiers essais de vaccination à Rochefort le furent avant même ceux tentés à la Salpêtrière qui débutèrent le 24 germinal an VIII (14 avril 1800). Enfin il faut savoir que la Commission de la vaccine, siégeant au Louvre sous la présidence de Desessartz, n'effectua son premier rapport à la Société de Médecine de Paris qu'en mai 1801, rapport qui s'attachait entre autres à étudier la validité des contre-épreuves et à dénoncer les objections des opposants à la vaccination.

D'autre part, en particulier entre 1801 et 1814, Bobe-Moreau fit un certain nombre de communications rapportant des observations médicales ou chirurgicales, d'intérêt divers, publiées le plus souvent dans le *Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris* (dont il était membre correspondant, à côté d'hommes célèbres comme Keraudren ou Hernandez) mais aussi dans le *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie* de Sédillot.

- En 1801, dans deux numéros du *Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris*, il publie un mémoire sur une fièvre tierce vernale compliquée (tome IX, p.368) et des observations sur une angine suppuratoire (tome XIII, p. 48).

- En 1806, dans le même périodique, paraît un article sur l'amputation de l'extrémité articulaire de la première phalange du pouce, première opération du genre effectuée à Rochefort (tome XXVI, p.165).

- En 1807, toujours dans le *Recueil périodique*, il publie une série d'observations relatives aux accidents survenant après le percement du lobe des oreilles et ceux causés par les boucles d'oreilles mal placées (tome XXIX p.362).

- En 1809, le 23 avril, il fait part à la Société des Sciences et arts de Rochefort d'un mémoire sur les bélins (petits monticules fréquemment observés dans les prés, à proximité des rivières, supposés formés par des lombrics).

- En 1810, il publie des observations sur les effets des substances médicamenteuses, dans le *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie* de Sédillot (tome XXXVIII, p.125).

- En 1813, ce sont des observations sur quelques espèces de vers qui paraissent également dans le *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie* de Sédillot (tome XLVII, p.3).

- Bobe-Moreau rapportera aussi ses observations et réflexions sur la procidence de la tunique de l'humeur aqueuse dans le *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie* de Sédillot (1813) ainsi que des considérations sur le traitement d'un kyste séreux par des injections de nitrate d'argent.

- Il produisit encore un mémoire sur la précipitation de la matrice, également dans le *Journal général* de Sédillot (1814), qu'il préconise de traiter par une compression par une bande étroite appliquée en doloires serrés.

- Après sa retraite, Bobe donnera un « Avis sur l'hydrophobie, vulgairement appelée rage, sur la rage et les précautions à prendre contre les chiens », imprimé à Rochefort en 1825, chez Ridoret. A noter au passage que le terme d'hydrophobie employé ici comme synonyme de rage était impropre, ce symptôme n'étant pas spécifique à la maladie.

- En 1832, on trouve dans les *Annonces diverses et avis maritimes de la ville de Rochefort* un article traitant des « Moyens de combattre le choléra-morbus par le focale Bobe ». En effet alors que le choléra sévissait dans la ville, Bobe-Moreau proposait un appareil de son

invention pour prévenir la maladie, le focale anticholérique, qui consistait en un récipient composé de deux lames en fer blanc dont l'une perforée, placé sous la cravate, qui contenait un morceau de laine imbibé de chlore. Ce dernier produit était ainsi distillé en permanence « pour détruire à leur passage les miasmes introduits dans les organes de la respiration et susceptibles de développer le choléra-morbus et toutes les autres maladies dont les éléments sont dans l'air ». On cria naturellement au charlatanisme mais on peut se demander s'il n'y avait pas là une sorte de prémonition confuse de la théorie microbienne.

- Il publiera encore en 1843 à Saintes un mémoire de 122 pages sur les termites observés à Rochefort et dans divers autres lieux du département de la Charente-Inférieure, prolongement d'un travail commencé à Rochefort quelque quarante six ans plus tôt, en 1797, à la demande du maire.

Ces travaux valurent à Bobe-Moreau un certain nombre de distinctions. Outre la Société de médecine de Paris, il siégeait dans plusieurs autres sociétés savantes comme celle du Lycée des Sciences et des Arts de Poitiers. Pierre-Damien Rainguet dans sa *Biographie saintongeaise* affirme que Bobe méritait « d'être couronné » pour ses différents mémoires scientifiques, entre autres pour celui relatif aux « Rapports des propriétés des plantes d'après leur classification botanique » qui s'est avéré introuvable. Il fut membre du Conseil de salubrité navale qui deviendra par la suite Conseil de santé.

En 1807, Bobe-Moreau avait publié une notice nécrologique concernant Mr Clémot père dans laquelle il rend un vibrant hommage aux vertus et aux talents du chirurgien disparu dont il partageait les vues, en particulier dans le domaine de l'anatomie. Et il termine son hommage en disant : « S'il m'est permis de me désigner plus particulièrement ici, je perds un ami dans le sein duquel je versais depuis longtemps des chagrins qu'il n'avait pas éprouvés et dont la source est intarissable ».

Bobe-Moreau n'était donc pas si isolé que cela. Il n'était apparemment pas sans amis et sans cœur. Et si l'on en croit la dernière phrase de son éloge, il avait même suffisamment d'intimité avec Clémot pour lui exprimer des confidences qui pourraient être d'ailleurs une allusion à son passé politique, voire l'expression d'un repentir? (à suivre).

Michel Sardet